

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE MRC DE BÉCANCOUR

AVIS PUBLIC Aux contribuables de la susdite municipalité

Réduction de votre consommation d'eau potable

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Alexandra Brière-Malo, directrice générale / greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Sylvère.

QU'un problème majeur est survenu aux eaux potables.

De façon préventive, la Ville demande à la population de réduire au minimum la consommation d'eau potable, et ce, pour une durée indéterminée.

Donné à Saint-Sylvère ce 5^e jour du mois de novembre 2024

Alexandra Brière-Malo

Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère déclare avoir publié ledit avis public, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 7 h et 19 h, ce 5 ^e jour de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour de novembre 2024.

Alexandra Brière-Malo

Directrice générale / greffière-trésorière